



## SERVICES PARTAGÉS CANADA (SPC)

### Invitation à se qualifier (ISQ) pour le processus d'approvisionnement en services réseau du gouvernement du Canada (SRGC)

N° de l'invitation à se qualifier	R000076631	Date	10 février, 2021
Amendement No.	010	No de référence du SEAOG	PW-20-00939000

Bureau émetteur	Services partagés Canada 180, rue Kent, 13e étage Ottawa (Ontario) K1P 0B6		
Autorité contractante (L'autorité contractante est le représentant de SPC pour toute question et tout commentaire relatifs au présent document.)	Nom	Daniel Ellsworth	
	N° de téléphone	613-324-6422	
	Adresse courriel	<a href="mailto:ssc.gc-network-services-gc-services-reseautiques.spc@canada.ca">ssc.gc-network-services-gc-services-reseautiques.spc@canada.ca</a>	
	Adresse postale	180, rue Kent, 13e étage Ottawa (Ontario) K1P 0B6	
Date et heure de clôture	26 février, 2021 @ 14h00 HNE		
Fuseau horaire	Heure normale de l'Est (HNE)		

## INVITATION À SE QUALIFIER - AMENDEMENT NO. 010

L'Amendement no. 010 est soulevé:

- 1) Pour identifier les dates limites clés; et
- 2) Pour répondre aux questions posées par les répondants potentiels.

Étape importante	Date originale	Date révisé
Date de publication de l'ISQ	21 décembre, 2020	complété
Séance d'information pour les répondants	8 janvier, 2021	complété
Date limite pour les soumissions préalables	22 janvier, 2021 @ 11:59 PM (HNE)	29 janvier, 2021 @ 11:59 PM (HNE) (AMD#1) 5 février, 2021 @ 11:59 PM (HNE) (AMD#2) 12 février, 2021 @ 11:59 PM (HNE) (AMD#7)
Date limite pour la soumission des questions et des commentaires	26 janvier, 2021 @ 2:00 PM (HNE)	2 février, 2021 @ 2:00 PM (HNE) (AMD#2) 9 février, 2021 @ 2:00 PM (HNE) (AMD#7)
Date et heure de clôture	12 février, 2021 @ 2:00 PM (HNE)	19 février, 2021 @ 2:00 PM (HNE) (AMD#1) 26 février, 2021 @ 2:00 PM (HNE) (AMD#7)

### **Question 45:**

“En fonction du niveau de complexité et du volume de références requis pour chaque volet, nous demandons au Canada de prolonger la date de clôture de deux semaines jusqu'au 12 mars 2021 .”

### **Réponse 45:**

**Le Canada n'apportera pas le changement demandé.**

+++++

### **Question 46:**

“4.6.6 Attestations (obligatoires sur demande après la clôture de l'ISQ):

Le Canada peut-il confirmer si les attestations obligatoires requises en vertu de la partie 7 (annexe H) doivent être incluses avec la réponse de l'ISQ ou sur demande après la clôture de l'IQ?”

### **Réponse 46 :**

**Les répondants sont demandés et conseillés de soumettre l'attestation (annexe H) avec leur réponse à l'ISQ avant la clôture de l'ISQ. Le défaut de le faire n'entraînera pas en soi la disqualification de la réponse des répondants. Toutefois, cette attestation est obligatoire et l'autorité contractante demandera qu'elle soit produite après la clôture de l'ISQ si elle n'est pas soumise avec la réponse de l'ISQ avant la date de clôture de l'ISQ . Si le répondant omet de produire la même attestation après que l'autorité contractante a présenté la demande, dans les délais prescrits, il en résultera la disqualification de ce répondant de l'ISQ.**

+++++



**Question 47:**

“Le Canada envisagerait-il de séparer le service de réseau d'accès (RA) du service de réseau local (LAN) et de créer deux volets distincts pour ces besoins?”

**Réponse 47:**

**Le Canada n'apportera pas le changement demandé.**

+++++

**Question 48:**

“Nous aimerions demander que le Canada autorise une prolongation de 2 semaines de la date de clôture de cette ISQ.”

**Réponse 48 :**

**Le Canada n'apportera pas le changement demandé.**

+++++

**Question 49:**

“Le Canada peut-il confirmer que l'ISQ de SRGC se trouve dans le portail APL?”

**Réponse 49:**

**L'ISQ des SRGC a été publié sur le site Approvisionnement au paiement en ligne (APL) et a été attribué au BPM n ° BPM012005. Conformément aux instructions de l'ISQ, toutes les questions et réponses, ainsi que les documents de référence associés à cette ISQ ont été et continueront d'être affichés sur le site web Achats et ventes. Les Amendements 001 à 009 ont tous été publiés à ce jour avec les pièces jointes pertinentes. Cela continuera d'être le cas jusqu'à la clôture de l'ISQ.**

**Le site APL ne doit être utilisé que pour soumettre les réponses finales des répondants à l'ISQ avant la date et l'heure de clôture de l'ISQ. Toutes les questions ainsi que les soumissions préalables doivent continuer d'être envoyées à [ssc.gc-network-services-gc-services-reseautiques.spc@canada.ca](mailto:ssc.gc-network-services-gc-services-reseautiques.spc@canada.ca) tel que stipulé dans l'ISQ.**

**Veillez-vous reporter à la page 1 de la présente modification pour les dates clés actuelles associées à cet ISQ.**

+++++

**Question 50:**

“La date limite pour soumettre des questions vient après la date limite des soumissions préalables. Le Canada envisagera-t-il de changer la date de la date limite des soumissions préalables à une après que les questions auront été posées et répondues. Cela permet de garantir que toutes les clarifications et / ou modifications sont prises en compte dans la soumission préalable.”

**Réponse 50:**

L'Amendement 002 publié le 26 janvier, 2021 a prolongé la date limite pour les soumissions préalables à une date après la date limite de soumission des questions.

L'amendement 007 publié le 2 février 2021 a prolongé les trois échéances clés à leurs dates actuelles ci-dessous:

La date limite pour soumettre des questions est le 9 février 2021 à 14 h 00 (HNE).

La date limite de soumission de la vérification de conformité préalable est le 12 février 2021 à 23 h 59 (HNE).

La date de clôture de l'ISQ est le 26 février 2021 à 14 h 00 (HNE).

+++++

**AUCUN CHANGEMENT PAR RAPPORT À TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS.**

